

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 6 février 2024

- N°1 : Débat d'Orientations Budgétaires 2024
- N°2 : Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement du budget 2024 de la commune
- N°3 : Convention d'honoraires avec M^e GIROIRE-REVALIER pour la reprise de procédure d'indemnisation des préjudices subis par M. Roland BERGEON avant son décès, dans le cadre de son leg à la commune
- N°4 : Mise à jour du plan de financement de l'aménagement de la route de Latillé
- N°5 : Mise à jour du plan de financement de l'aménagement de la rue Gambetta
- N°6 : Convention avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne pour mettre en œuvre des actions relatives à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation